



L'AVIS DE... SYLVAIN SPENLÉ, DIRECTEUR ASSOCIÉ PÔLE CONSEIL BPM ET GOUVERNANCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION CHEZ I.SPA CONSULTING

« Il va falloir décrire des processus jusqu'alors informels »

- 10/04/2008

Quels sont les enjeux du BPM pour les établissements financiers ? Différents types d'enjeux coexistent. La problématique réglementaire, tout d'abord, s'est concrétisée, dans les banques, avec la mise en place de Bâle II qui a imposé une traçabilité des processus pour une bonne visibilité des flux financiers. La mise en place du BPM permet un contrôle sur les processus métiers. Le BPM sera également utilisé par les compagnies d'assurances dans le cadre de la mise en place de Solvabilité II. Un autre enjeu se situe au niveau de la transmission et de la gestion des connaissances. Dans les établissements financiers, d'ici à deux ans, le problème du papy-boom va se poser avec de nombreux départs à la retraite. Il va falloir décrire et documenter des processus jusqu'alors informels, à l'aide d'outils de cartographie. Enfin, le dernier enjeu est de l'ordre de la performance économique. Avec le durcissement du marché, les établissements financiers vont voir leurs marges, encore confortables, se réduire. Optimiser les processus sera un des moyens de les préserver. **Quel est le degré de maturité en termes d'adoption du BPM au sein des établissements ?** Sur une échelle graduée de 1 à 5, je dirais que nous sommes à 3. La modélisation des processus est assez mature mais n'est pas homogène dans les grands groupes. Les référentiels métiers peuvent être gérés au sein de la DSI ou de la DRH, par exemple, ce qui peut engendrer des difficultés dans les relations entre les métiers et la DSI et avoir un impact négatif en termes d'évolution du système d'information. Le positionnement stratégique des référentiels de processus est une problématique aiguë, notamment dans la banque et l'assurance. Les banques, conscientes du problème, cherchent des solutions ponctuelles comme l'adoption de l'UML (*unified modeling language*), un langage de modélisation informatique pour gérer les relations entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Mais il est utilisé par des informaticiens et rejeté par les métiers. La solution pourrait venir de la mise en place de structures équivalentes à un bureau d'études dans les groupes industriels, gérant des méthodologies, des compétences uniques et des normes applicables à l'ensemble.

Cet article a été imprimé depuis le site www.agefi.fr

La reproduction de cet article n'est autorisée que dans la limite d'une copie et pour un usage strictement personnel.

Toute autre utilisation nécessite une autorisation préalable de L'Agefi.

© L'Agefi - 2008